

« Organisation des études infirmier(ère) en BELGIQUE »

L'ECNAS Sainte-Elisabeth est un établissement secondaire qui organise des études d'infirmier via le quatrième degré de l'enseignement professionnel complémentaire en soins infirmiers.

Les études d'infirmier(ère) débutent après la réussite de la sixième année d'études secondaires (générales, techniques ou professionnelles) ou un titre équivalent (ex : le Baccalauréat Général, Technologique, ...) et comprennent une formation répartie sur trois années et demi.

A la fin d'une première année réussie dans son intégralité (cours et stages), l'attestation de réussite est assimilée au titre d'aide-soignant conformément à la législation Belge et les étudiants peuvent obtenir un numéro INAMI pour exercer cette profession en Belgique. Au terme de la formation complète d'études d'infirmier, les élèves de l'ECNAS Sainte-Elisabeth reçoivent un brevet d'Infirmier(ère) Hospitalier(ère) conformément à la législation en vigueur. Ce titre est, à ce jour, conforme aux prescrits européens.



VOS ETUDES D'INFIRMIER EN BELGIQUE

12 semaines de stage dès la première année

15, Place Louise Godin. 5000 Namur
BELGIQUE
+32 (0) 81 72 34 80
www.ecnas-sainte-elisabeth.be



Deux types d'études d'infirmier organisés en Belgique

*Le baccalauréat infirmier responsable en soins généraux :
organisé dans les hautes écoles : durée 4ans. (Infirmier A1)*

Le brevet d'infirmier(ère) hospitalier(ère) : organisé
dans L'EPSC (Enseignement Professionnel Secondaire
Complémentaire) : durée 3ans et demi. (Infirmier A2 -
ECNAS SAINTE-ELISABETH)

Les deux formations répondent aux prescrits européens
définissant la formation infirmière en Europe. (directive
2005/CE modifiée par la directive 2013/UE).



ECOLE SOINS INFIRMIERS

Devenir infirmier(ère) hospitalier(ère)
en 3ans et demi

BREVET INFIRMIER HOSPITALIER